

Reformes et engagements politiques pour une coopération ivoiro-marocaine exemplaire (2011-2015)

Reforms and political commitments for exemplary ivorian-maroccan
cooperation (2011-2015).

Auteur 1 : KONE Bèh.

Auteur 2 : BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob.

KONE Bèh Docteur en Histoire des Relations Internationales
Université Alassane Ouattara, UFR : Communication Milieu et Société, Côte d'Ivoire.

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur Titulaire en Histoire Économique et Sociale, Université
Alassane Ouattara, département D'Histoire.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui
pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : KONE Bèh & BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob (2026) « Reformes et
engagements politiques pour une coopération ivoiro-marocaine exemplaire (2011-2015) », African
Scientific Journal « Volume 03, Num 34 » pp: 2566 – 2578.



DOI : 10.5281/zenodo.19035121
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Le début du XXI^{ème} siècle fut marqué par un regain d'espoir en Afrique avec la création de l'Union Africaine (UA). Cette nouvelle organisation, qui avait pour but d'inscrire le continent noir dans le processus de la mondialisation, a mis au cœur de la politique, le renforcement des projets d'intégration sur le continent. La Côte d'Ivoire et le Maroc, deux pays d'Afrique déjà engagés pour une coopération bilatérale depuis 1962, se sont inscrits dans cette dynamique de renforcement de leur coopération. Ainsi, après la crise post-électorale de 2011 en Côte d'Ivoire et, dans le contexte du printemps arabe de 2011, les deux pays entament des réformes afin de faire face aux défis du développement. De nombreux travaux ont été réalisés sur les réformes politiques en Côte d'Ivoire et au Maroc. Cette contribution est un essai de démonstration du caractère exemplaire de la coopération Sud-sud entre la Côte d'Ivoire et le Maroc à travers les réformes faites par chacun de ces pays de 2011 à 2015.

Mots-clés : coopération- reformes- politique- visites- accords

Abstract

The beginning of the 21st century was marked by renewed hope in Africa with the creation of the African Union (AU). This new organization, which aimed to include the black continent in the process of globalization, has placed at the heart of the policy the strengthening of integration projects on the continent. Côte d'Ivoire and Morocco, two African countries already committed to bilateral cooperation since 1962, are part of this dynamic of strengthening their cooperation. Thus, after the post-electoral crisis of 2011 in Côte d'Ivoire and, in the context of the Arab Spring of 2011, the two countries are beginning reforms in order to face development challenges. Much work has been carried out on political reforms in Ivory Coast and Morocco. This contribution is an attempt to demonstrate the exemplary nature of South-South cooperation between Côte d'Ivoire and Morocco through the reforms made by each of these countries from 2011 to 2015.

Keywords: cooperation-reforms-politics-visits-agreements

Introduction

La coopération ivoiro-marocaine a été profondément éprouvée en 2011 par deux événements majeurs survenus simultanément : d'une part, la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, et d'autre part, la vague de contestations sociopolitiques ayant traversé le monde arabe, communément désignée sous l'appellation de « printemps arabe ». Ces bouleversements ont entraîné un ralentissement significatif des échanges politiques, diplomatiques et économiques entre les deux États, compromettant temporairement la dynamique de leur partenariat. Face à cette conjoncture défavorable, les nouvelles autorités ivoiriennes ont entrepris un vaste programme de réformes visant à restaurer l'autorité de l'État et à repositionner l'appareil politique et économique national. De son côté, le Royaume du Maroc, confronté aux revendications issues du printemps arabe, a opté pour une stratégie d'endiguement préventif fondée sur des réformes politiques et institutionnelles majeures. Ces transformations engagées dans les deux pays ont contribué à leur stabilisation progressive et ont favorisé la relance de leur coopération bilatérale. Cette relance s'est notamment matérialisée par une intensification des investissements directs marocains en Côte d'Ivoire, au point que le Maroc s'est hissé, en 2015, au rang de premier investisseur étranger dans le pays, devançant ainsi la France (W. Adama, 2016 : <https://www.financialafrik.com/2016/01/07/>). Cette dynamique illustre les potentialités d'un modèle de coopération Sud-Sud fondé sur la convergence des visions politiques, l'anticipation stratégique et la complémentarité économique. Le sujet intitulé « Reformes et engagements politiques pour une coopération ivoiro-marocaine exemplaire (2011-2015) » s'intéresse au dynamisme de la coopération ivoiro-marocaine.

L'objectif du présent travail est d'analyser les réformes entreprises en Côte d'Ivoire et au Maroc à partir de 2011, lesquelles ont permis aux deux États de renouer avec la stabilité politique et la relance économique, tout en consolidant une coopération bilatérale qualifiée d'exemplaire. Il s'agit, plus précisément, de répondre aux interrogations suivantes : quelles sont les principales réformes initiées par la Côte d'Ivoire et le Maroc à partir de 2011 pour favoriser leur redressement respectif ? En quoi la vision commune des autorités ivoiriennes et marocaines constitue-t-elle le socle d'une coopération renforcée et durable ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces préoccupations, cette étude s'appuie sur une revue de la littérature scientifique, institutionnelle et documentaire, bien que celle-ci demeure relativement limitée en raison du faible intérêt accordé jusqu'ici à cette thématique par les chercheurs. Ce travail se veut ainsi une contribution à une meilleure compréhension des

réformes politiques et économiques ainsi que des engagements diplomatiques ayant structuré la coopération ivoiro-marocaine entre 2011 et 2015. Sur le plan méthodologique, une approche qualitative de collecte et d'analyse des données a été privilégiée. Elle repose sur le croisement, le recoupement et la confrontation d'informations issues de sources orales et écrites, notamment des ouvrages, des articles scientifiques et des documents institutionnels. Par ailleurs, compte tenu du caractère transversal du sujet, cette étude adopte une démarche interdisciplinaire mobilisant des apports issus de la science politique, de l'économie et des relations internationales. L'argumentation s'articule autour de trois axes majeurs, permettant de saisir respectivement les de réformes pour le repositionnement de la Côte d'Ivoire et du Maroc à partir de 2011, la convergence des visions politiques et l'impact de la coopération ivoiro-marocaine.

1. Les reformes pour le repositionnement de la Côte d'Ivoire et du Maroc à partir de 2011

Au lendemain de la crise post-électorale, les efforts des autorités ivoiriennes se sont concentrés autour de la politique de reconstruction pour une stabilité politique et économique du pays. Du côté marocain, il s'agit, de faire des reformes conduisant à endiguer les effets du printemps arabe de 2011 face auquel des dirigeants arabes ont fléchi. Cette partie se donne pour but de présenter ces reformes intervenues en Côte d'Ivoire et au Maroc à partir de 2011.

1.1 Les reforme en Côte d'Ivoire au lendemain de la crise postélectorale de 2011

À l'issue de la crise postélectorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire s'est trouvée confrontée à un impératif majeur : la reconstruction de l'État et la restauration de son autorité sur l'ensemble du territoire national. L'accession d'Alassane Ouattara à la magistrature suprême en 2011 a ainsi marqué le point de départ d'un vaste chantier de réformes politiques et institutionnelles visant à rétablir la stabilité, la sécurité et la confiance des citoyens dans les institutions républicaines.

Dans ce contexte post-conflit, la question sécuritaire s'est imposée comme une priorité absolue. La sécurité, entendue comme une fonction régaliennne fondamentale de l'État, est apparue non seulement comme un préalable indispensable à tout processus de développement économique et social, mais également comme un indicateur déterminant du respect des droits humains. Comme le soulignait Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies, « il ne peut y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement, et l'un comme l'autre demeurent indissociables du respect des droits de l'homme » (ONU info, 2005 :

<https://news.un.org/fr/story/2005/03/70252>). Cette approche holistique a guidé l'action des autorités ivoiriennes dans la phase de reconstruction.

Dès lors, la réforme du secteur de la sécurité s'est imposée comme un défi central. La mise en place d'une armée républicaine, moderne, professionnelle et véritablement nationale est apparue comme une condition sine qua non de la stabilisation durable du pays. À cet effet, une opération d'identification et de restructuration des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) a été engagée sous l'impulsion du président Alassane Ouattara, dans le cadre du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRRC), officiellement lancé le 8 mai 2011 (F. Moussa, 2011: 163). Ce programme a permis d'intégrer les groupes d'autodéfense et les anciens combattants au processus de désarmement volontaire, de démobilisation et de réinsertion socio-économique, contribuant ainsi à la réduction des tensions post-conflit (ONU info, 2005 : <https://news.un.org/fr/story/2005/03/70252>).

Parallèlement à la réforme du secteur sécuritaire, les autorités ivoiriennes ont accordé une attention particulière à la question de la réconciliation nationale. Conscientes des profondes fractures sociales et politiques engendrées par une décennie de crises, elles ont institué, en juillet 2011, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), placée sous la présidence de Charles Konan Banny (Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire, 2012 : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=2811&d=5>). Inspirée d'expériences étrangères, notamment sud-africaine, cette commission avait pour mission de favoriser le dialogue entre les communautés, de faire la lumière sur les violations des droits humains et de jeter les bases d'une paix durable fondée sur la justice et la reconnaissance des torts.

Aussi, au-delà des réformes internes, la Côte d'Ivoire a entrepris, à partir de 2011, une vaste entreprise de redéploiement diplomatique visant à restaurer son image sur la scène internationale et à réaffirmer son rôle au sein des organisations régionales et continentales. La diplomatie ivoirienne a ainsi été conçue comme un levier stratégique de la reconstruction nationale, reposant sur l'ouverture, le dialogue et la coopération multilatérale. Dans cette dynamique, le pays s'est progressivement repositionné comme un acteur crédible des relations internationales africaines, n'hésitant pas à afficher des positions claires sur certaines questions sensibles du continent. C'est notamment le cas du dossier du Sahara occidental, sur lequel la Côte d'Ivoire a officiellement apporté son soutien au Royaume du Maroc (K. Mamadou, 2022:77), illustrant ainsi une convergence diplomatique croissante entre les deux États.

De même, Abidjan a soutenu le retour du Maroc au sein de l'Union africaine, renforçant davantage les liens politiques entre les deux partenaires. Cette relance diplomatique visait également à permettre à la Côte d'Ivoire de retrouver une place de premier plan au sein des organisations sous-régionales, en particulier l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), où le pays aspirait à renouer avec son rôle historique de leader.

Aussi niveau économiques, la sortie de crise s'est accompagnée de la mise en œuvre d'un cadrage macroéconomique rigoureux piloté par le ministère de l'Économie et des Finances (S. Louis Amédé, 2011:13). L'objectif était de stabiliser les équilibres macroéconomiques, de restaurer la confiance des investisseurs et de relancer la croissance. À cet égard, les premiers indicateurs ont révélé une amélioration progressive de la situation économique, le taux de décroissance du produit intérieur brut passant de $-6,3\%$ à environ $-5,8\%$ à la sortie immédiate de la crise (S. Louis Amédé, 2011:13), traduisant ainsi les premiers effets positifs des réformes engagées.

Les autorités ivoiriennes ont également accordé une importance stratégique au secteur agricole, traditionnel pilier de l'économie nationale. Longtemps fragilisé par les crises politiques successives, ce secteur faisait face à de multiples défis structurels. À partir de 2011, sa réforme est devenue un impératif, dépassant la seule restructuration des filières café et cacao (S. Louis Amédé 2011 :13). L'ambition affichée était de rendre l'agriculture ivoirienne à la fois performante, compétitive et rentable, afin de répondre aux exigences des marchés national, sous-régional et international, tout en améliorant les revenus des producteurs (S. Louis Amédé, 2011 : 13).

En somme, à travers un ensemble cohérent de réformes politiques, institutionnelles, diplomatiques et économiques, la Côte d'Ivoire s'est engagée, à partir de 2011, dans un processus de repositionnement et de relance visant à consolider la paix, stimuler la croissance et restaurer son statut de puissance économique régionale.

1.2 Les réformes intervenues au Maroc en 2011 face printemps arabe

L'année 2011 a été marquée, dans l'ensemble du monde arabe, par une vague de contestations populaires d'une ampleur inédite, remettant en cause les fondements politiques de nombreux régimes en place. Ces mouvements, portés par des revendications multiformes politiques, économiques et sociales, ont entraîné la chute de plusieurs chefs d'État et ouvert des périodes

de transitions parfois chaotiques (B. Khader, 2012 : 8). Dans ce contexte régional particulièrement instable, le Royaume du Maroc s'est distingué par une approche singulière, fondée sur l'anticipation, l'endigement et l'adaptation institutionnelle. Contrairement à d'autres États de la région ayant opté pour la répression systématique ou la confrontation directe (B. Khader, 2012 : 8, les autorités marocaines ont privilégié une stratégie de gestion préventive de la contestation. Cette orientation s'est appuyée sur la conviction que la pérennité de la stabilité politique ne pouvait être assurée durablement que par l'intégration des revendications sociales et politiques dans un cadre réformiste contrôlé.

Les échecs des politiques répressives observés notamment en Tunisie et en Égypte ont ainsi renforcé la détermination du palais royal à privilégier le dialogue, la concession mesurée et le gain de temps institutionnel (O. Bendourou, 2012 : 515).

C'est dans ce contexte que le mouvement du 20 février 2011 a émergé au Maroc, mobilisant des milliers de citoyens dans plusieurs villes du royaume à l'appel de jeunes activistes issus de divers réseaux sociaux (B.Khader, 2012 : 8). Bien que ces manifestations aient exprimé des revendications relatives à la gouvernance, à la justice sociale et à la lutte contre la corruption, elles se sont inscrites dans un cadre globalement pacifique. Face à cette mobilisation, les autorités marocaines ont rapidement engagé un processus de réformes destiné à répondre aux attentes populaires tout en préservant les équilibres fondamentaux du régime monarchique. La réforme constitutionnelle de juillet 2011 constitue sans conteste le pilier central de cette réponse politique. Adoptée à l'issue d'un référendum, elle a introduit des modifications substantielles dans l'architecture institutionnelle du Royaume. Le Maroc s'est ainsi affirmé comme une monarchie constitutionnelle, démocratique et parlementaire, caractérisée par un pouvoir exécutif bicéphale (O. Bendourou, 2012 : 515). Les prérogatives du chef du gouvernement, désormais issu du parti arrivé en tête des élections législatives, ont été renforcées, de même que le rôle du Parlement, contribuant à une clarification des rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif. La Constitution de 2011 s'est ainsi imposée comme la norme juridique suprême du Royaume et comme un instrument de légitimation du processus réformiste (O. Bendourou, 2012 : 515).

Sur le plan économique, le Maroc faisait face, parallèlement aux tensions politiques régionales, aux effets persistants de la crise économique mondiale. Les principaux moteurs de la croissance nationale, à savoir les transferts des Marocains résidant à l'étranger, le tourisme et les investissements directs étrangers, ont connu une stagnation, tandis que la balance commerciale

s'est davantage détériorée, passant d'un déficit de 15,1 milliards en 2010 à 18,6 milliards en 2011 (S. Louis Amédé Speet, 2011 : 13). Cette conjoncture défavorable a accentué la nécessité de repenser les orientations économiques du pays.

Dans ce contexte, les réformes engagées ont visé à consolider la stabilité macroéconomique et à renforcer l'attractivité du Royaume pour les investisseurs nationaux et internationaux. Si les résultats économiques immédiats sont demeurés contrastés, ces ajustements ont néanmoins constitué les fondements d'une redéfinition plus large de la politique économique et internationale du Maroc. Ils ont également favorisé l'émergence d'une diplomatie économique proactive, orientée vers la diversification des partenariats et le renforcement de la présence marocaine sur le continent africain.

En définitive, les réformes politiques et économiques entreprises par le Maroc en réponse au printemps arabe ont permis au Royaume de préserver une stabilité institutionnelle relative dans un environnement régional profondément instable. Cette capacité d'adaptation, fondée sur une combinaison de réformes contrôlées et d'anticipation stratégique, a constitué un atout majeur dans le renforcement de la coopération internationale du pays, notamment avec la Côte d'Ivoire, avec laquelle le Maroc partage, à partir de 2011, une convergence croissante de visions politiques et économiques.

2. La convergence des visions politiques : gage d'une coopération exemplaire

Le renouveau de la coopération ivoiro-marocaine à partir de 2011 s'inscrit dans un contexte marqué par une convergence manifeste des orientations politiques, économiques et diplomatiques des autorités des deux États. Cette convergence, fondée sur une vision partagée du développement, de la stabilité et de l'intégration régionale, a constitué un levier déterminant dans la relance et l'approfondissement de leurs relations bilatérales, désormais érigées en modèle de coopération Sud-Sud sur le continent africain. En Côte d'Ivoire, l'accession du président Alassane Ouattara au pouvoir à l'issue de la crise postélectorale a été accompagnée d'un rétablissement progressif de la confiance des partenaires extérieurs. La restauration de la stabilité politique et institutionnelle, amorcée à partir d'avril 2011, a créé un environnement favorable à l'investissement et à la relance des activités économiques.

Dans ce contexte, les autorités ivoiriennes ont multiplié les appels en direction des opérateurs économiques nationaux et internationaux, les invitant à s'engager activement dans le processus de reconstruction et de développement du pays. Cette ouverture stratégique a permis à la Côte

d'Ivoire de redevenir, en l'espace de quelques années, une destination attractive pour les capitaux étrangers. Parallèlement, le Royaume du Maroc a engagé, à partir de 2011, une politique ambitieuse de renforcement, de diversification et d'« africanisation » de ses partenariats extérieurs. Cette orientation stratégique s'est traduite par une intensification notable de la présence économique marocaine sur le continent africain, en particulier en Afrique subsaharienne. Les investissements directs marocains se sont ainsi étendus à une trentaine de pays africains, illustrant la volonté du Royaume de s'imposer comme un acteur économique majeur du Sud. Les exportations marocaines, majoritairement du poisson et de l'engrais, ont connu une progression impressionnante de 77 % sur la période 2009-2010, atteignant 532 millions de DH en 2010 (63 millions d'euros) avant de chuter en 2011 et 2012 (Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc, 2018 :17) traduisant une complémentarité croissante entre les économies partenaires.

Ainsi, les échanges ivoiro-marocains ont connu une progression soutenue, passant de niveaux modestes au début de la décennie à des volumes nettement plus significatifs à l'horizon 2015. Cette dynamique de rapprochement s'est traduite, de manière concrète, par une implantation accrue des entreprises marocaines en Côte d'Ivoire et la signature d'accords multisectoriels au cours des visites. Ce fut d'ailleurs le cas lors des visites de Mohamed VI en Côte d'Ivoire en 2013 au cours desquelles de nombreux accords ont été signés entre les deux pays (A. Akidim Youssef, 2013 : <https://www.jeuneafrique.com/171748/>). Les secteurs bancaire, des travaux publics, de l'immobilier et des télécommunications ont été parmi les principaux bénéficiaires de cette expansion, avec l'installation de groupes de premier plan tels qu'Attijariwafa Bank, la Banque Centrale Populaire, Addoha ou encore Alliance. Cette présence renforcée témoigne non seulement de la confiance accordée à l'environnement économique ivoirien, mais également de la complémentarité des stratégies de développement poursuivies par les deux pays.

Aussi, la volonté des autorités marocaines de consolider les liens avec les pays partenaires, notamment dans le domaine commercial fut d'une importance capitale. Elle s'est traduite par la conclusion de plusieurs accords dont l'un des plus significatifs fut l'accord commercial avec l'UEMOA dont la Côte d'Ivoire est l'un des leaders (Rapport de groupe interparlementaire d'Amitié, 2016 : <https://www.senat.fr/ga/ga142/ga142.html>). Dans Ce domaine, la Côte d'Ivoire et le Maroc ont enregistré d'énormes progrès entre eux. De 80 millions de dollars en 2011, les échanges entre les deux pays sont passés à 120 millions en 2014 pour finalement s'établir à 200 millions en 2015, selon les chiffres officiels (M. Baudelaire, 2014,

www.jeuneafrique.com/12050/),). Ces chiffres démontrent qu'entre la Côte d'Ivoire et le Maroc, l'intégration Sud-Sud est une réalité sur le continent

Ainsi, à l'ouverture du forum économique ivoiro-marocain, le lundi 24 février 2014 à Abidjan (M. Baudelaire, 2014 : www.jeuneafrique.com/12050/), en compagnie du Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan, le roi Mohammed VI a réitéré la volonté de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays. Selon le roi marocain, ce choix est aussi, une reconnaissance de l'importance de l'économie ivoirienne et de la confiance en un avenir.

En définitive, la convergence des visions politiques et économiques entre la Côte d'Ivoire et le Maroc a constitué le socle d'une coopération bilatérale qualifiée d'exemplaire. Fondée sur la stabilité institutionnelle, la confiance mutuelle et une ambition commune de développement partagé, cette coopération illustre les potentialités offertes par les partenariats Sud-Sud dans un contexte africain en pleine recomposition

3-l'impact de cette coopération exemplaire sur la politique et l'économie des deux pays

La convergence des visions politiques et économiques entre la Côte d'Ivoire et le Maroc, amorcée à partir de 2011, s'est traduite par des effets tangibles et durables sur la structuration institutionnelle, la stabilité politique et le développement économique des deux États. Cette coopération bilatérale exemplaire, fondée sur la complémentarité et la confiance mutuelle, a permis de consolider les acquis des réformes nationales et d'impulser une dynamique de croissance partagée. Effets sur la sphère politique et institutionnelle en Côte d'Ivoire, la coopération avec le Maroc a soutenu le processus de stabilisation post-crise. L'échange de bonnes pratiques et le renforcement des relations diplomatiques ont contribué à la consolidation des institutions et à la réaffirmation du rôle de l'État dans la régulation économique et sociale. La Côte d'Ivoire a pu, grâce à ce partenariat, renforcer sa diplomatie régionale et internationale, affirmant sa position au sein des organisations sous-régionales telles que l'UEMOA et la CEDEAO, et sur le continent africain dans des dossiers stratégiques comme celui du Sahara occidental (K. Mamadou, 2022 : 77). Du côté marocain, la coopération a conforté la stratégie d'« africanisation » de la diplomatie et de l'économie marocaine. Les engagements bilatéraux ont permis au Royaume de déployer une influence accrue en Afrique subsaharienne tout en consolidant sa stabilité politique interne après le printemps arabe. Les relations avec Abidjan ont ainsi servi de modèle de partenariat fondé sur la confiance mutuelle, la prévisibilité institutionnelle et la complémentarité des politiques de développement. Au niveau économique et commercial, l'effet de la coopération a été tout aussi significatif. En Côte d'Ivoire,

l'assainissement de l'environnement macroéconomique et la stabilité politique ont favorisé un regain de confiance des investisseurs étrangers, parmi lesquels les acteurs marocains ont occupé une place prépondérante. Les investissements directs marocains se sont multipliés, faisant du Maroc le premier investisseur étranger en Côte d'Ivoire dès 2015 (J. Berriane, 2021 : 557). Cette implantation s'est particulièrement manifestée dans le secteur bancaire, immobilier, BTP, et des nouvelles technologies, avec des groupes tels qu'Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, Addoha et Alliance. Les échanges commerciaux bilatéraux ont connu une progression notable, passant de 80 millions de dollars en 2011 à 200 millions de dollars en 2015 (W. Adama, 2016 : <https://www.financialafrik.com/2016/01/07/>). Cette croissance illustre l'intégration économique Sud-Sud en action et la capacité des deux États à identifier et exploiter les secteurs stratégiques pour un développement mutuellement bénéfique. Le commerce et les investissements ont ainsi servi de vecteurs de renforcement des liens politiques, traduisant concrètement la complémentarité des stratégies économiques et la vision partagée de prospérité commune.

Aussi, au-delà des investissements et du commerce, la coopération ivoiro-marocaine a eu des répercussions sur des secteurs spécifiques et structurants. Dans le domaine militaire, la Côte d'Ivoire a poursuivi la modernisation et la restructuration de ses forces armées, appuyée par des partenariats et des échanges avec le Maroc. Dans le secteur des infrastructures et du BTP, des projets conjoints ont permis de développer des compétences et d'améliorer les capacités nationales. Dans le domaine des technologies et de l'innovation, les entreprises marocaines ont introduit des standards internationaux, contribuant au renforcement de la compétitivité des acteurs ivoiriens (J. Berriane, 2021 : 557).

Conclusion

En somme, les autorités de la Côte d'Ivoire et du Maroc, malgré leur situation politique et économique confuse en 2011, ont fait des réformes réussies à réunir l'essentiel autour d'eux pour se lancer sur la scène internationale non, ce n'est pas de cela qu'il est question dans le texte. Dans cette lancée, ces pays ont eu des visions communes sur les questions de la coopération internationale. Ce qui a constitué un facteur de repositionnement de la coopération entre ces deux États francophones à partir de 2011. Depuis cette date, l'on enregistre une intensification de la coopération politique entre ces deux pays jusqu'à la fin du premier mandat du président Alassane Ouattara en 2015. Cette intensification a permis à plusieurs secteurs d'activités d'accroître leur part dans le rayonnement de la coopération ivoiro-marocaine entre 2011 et 2015.

Références bibliographiques

AÏT Akidim Youssef, *Maroc : Mohamed VI en visite au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon*, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/171748/archives-thematique/maroc-mohammed-vi-en-visite-au-s-n-gal-en-c-te-d-ivoire-et-au-gabon/>, consulté le 19 mars 2023.

BENDOUROU Omar, 2011, « La nouvelle constitution marocaine du 29 juillet » *Revue Française de droit constitutionnel*, Presses universitaires de France, n° 91, 2012, p. 517. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2012-3-page-511.htm>, consulté le 18 mars 2023.

BICHARA Khader, 2012, « le « printemps arabe » : *un premier bilan, alternatives sud*, vol.19-2012/7, 26 p.

FOFANA Moussa, 2011, « Des Force nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire : comment une rébellion devient républicaine », *politique africaine* n° 122, pp. 161-178.

JOHARA Berriane, 2021, « Les Marocains de l'Afrique de l'Ouest en 2021 destinations, profils et activités professionnelles de communauté en mouvement », *les marocains de l'extérieur, les marocains de l'Afrique de l'ouest*, pp 543-564.

Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire, n°28 du Jeudi 7 avril 201.

KANTE, Mamadou *Enjeux régionaux et internationaux du conflit du Sahara occidental et positions de la Cote d'Ivoire : 1975-2020*, mémoire de master, soutenu à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, 2022, 147p.

MIEU Baudelaire, « Côte d'Ivoire : Mohammed VI débarque en force à Abidjan », *jeune Afrique*, N° du 25 février, 2014, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/12050/economie-entreprises/c-te-d-ivoire-mohammed-vi-d-barque-en-force-abidjan/>, consulté le 19 mars 2022

Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des études et des prévisions financières, 2018, « développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives », *policy africa*, p 17.

ONU info, Dans une liberté plus grande : « KOFFI Annan propose dans son rapport une réforme sans précédent des Nations Unies », 2005, disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2005/03/70252>, consulté le 17 avril 2023.

Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire, réconciliation nationale : Charle Konan Banny présente au chef de l'Etat le rapport des pre-concertations de la CDVR, 2012, disponible sur : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=2811&d=5>, consulté le 16 mars 2023.

Rapport de groupe interparlementaire d'Amitié, 2016, *Le Maroc : le pays des défis*, disponible sur : <https://www.senat.fr/ga/ga142/ga142.html>, consulté le 21 avril 2023.

SPEET Louis Amédé, 2011, « l'Etat face au défi des reformes » *Fraternité matin* n° 005 du 21 octobre, 24 p.

WADE Adama, 2016, « Côte d'Ivoire : le Maroc devient le premier investisseur étranger au guichet du CEPECI », disponible sur <https://www.financialafrik.com/2016/01/07/le-maroc-devient-le-premier-investisseur-etranger-en-cote-divoire/>, consulté le 12 septembre 2022.